



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ligne Metz Strasbourg

Question écrite n° 56429

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le fait que les trains circulant sur la liaison ferroviaire Metz-Strasbourg sont l'objet de retards fréquents et répétitifs. Elle souhaiterait qu'il lui indique, entre le 1er juillet et le 15 juillet 2009, quelle est la proportion de trains arrivés en retard, ainsi que la cause du retard pour ceux qui ont subi un décalage horaire de plus de 15 minutes. Une telle situation est d'autant plus regrettable que, parfois, les voyageurs manquent de ce fait une correspondance et sont doublement pénalisés. Elle lui demande quelles sont les mesures envisagées pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

La liaison ferroviaire Metz-Strasbourg affiche, sur l'année 2009, une ponctualité de 93 %, ce qui est conforme à la moyenne nationale. Néanmoins, durant la première quinzaine de juillet, les trains de voyageurs empruntant cet axe ont fait l'objet de retards plus fréquents : 11 % ont été affectés par des retards d'au moins 5 minutes et 4 % par un retard supérieur à 15 minutes. La SNCF souligne l'engorgement régulier du réseau entre Metz et Rémilly. Les TER Lorraine, Alsace et quelques trains Corail s'ajoutent en effet à un fort trafic fret à destination de l'Allemagne. Entre le 1er et le 15 juillet, plusieurs défaillances de matériel survenues sur les circulations fret se sont répercutées sur l'ensemble des trafics de la ligne, retardant au total une quinzaine de trains de voyageurs. Enfin, des perturbations sur la signalisation à Beaudrecourt, au point de raccordement de la ligne à grande vitesse Est européenne avec la voie classique reliant Metz à Strasbourg, ont été à l'origine des autres retards constatés sur cette période. Attaché à l'amélioration de la qualité du service à la clientèle, le Gouvernement est attentif à ce que la SNCF identifie les dysfonctionnements à l'origine des retards et procède à leur élimination. Par ailleurs, en liaison avec Réseau ferré de France (RFF), la SNCF définit et conduit des programmes annuels de modernisation du réseau.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56429

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7389

Réponse publiée le : 2 février 2010, page 1193